



L'essentiel du CE DO IDF

**Ordre du jour
CE du
21 février 2019**

Personnes présentes pour la CFE-CGC	1
Spectacles enfants fin d'année 2019.....	1
Sous-traitance des magasins de l'UI Affaires en 2019 et 2020	2
Rapport d'activité T4 2018	2
Regroupement de l'AE ISE sur le site de Bagnolet Eastview.....	3

Personnes présentes pour la CFE-CGC

Laurent BOURGEOIS Elu
Laëtitia MIMOUN RSCE

Spectacles enfants fin d'année 2019

Les élus du CE DO IDF décident la mise en place d'une prestation « Spectacles enfants fin d'année 2019 » pour les ouvriers-droit et leurs conjoints accompagnés de leurs enfants jusqu'à 18 ans inclus.

Suite à l'appel d'offre et à la délibération de la commission des marchés qui s'est réunie le mardi 5 février 2019, deux prestataires ont été retenus.

Les ouvriers-droit auront à choisir un spectacle parmi les trois spectacles proposés ci-dessous :

Spectacle : « **La fête Foraine de Noël** »

Lieu : Parc Floral de Paris Hall de la Pinède
Date : Dimanche 8 Décembre 2019 de 9h30 à 12h30
2.500 places

Spectacle : « **L'incroyable cabaret de Noël** »

Lieu : Théâtre des Folies Bergères à Paris 9ème
Date : Dimanche 1er décembre 2019 à 10h
1.650 places

Spectacle musical « **Tom SAWYER** »

Lieu : L'Olympia à Paris 9ème
Date : Dimanche 8 décembre 2019 à 13h30
500 places

Vote POUR : à l'unanimité

Cette proposition est donc retenue par le CE DO IDF.

Sous-traitance des magasins de l'UI Affaires en 2019 et 2020

Le contexte et les enjeux

Le 25/02/2016 puis le 20/07/2017 ont été présentés en consultation au CE de la DO Ile-de-France les dossiers expliquant la politique nationale concernant la sous-traitance des magasins et les enjeux menant la DO Ile-de-France à envisager de sous-traiter certains magasins.

Pour 2019 et 2020, les principes retenus pour le projet de sous-traitance des magasins de l'UI Affaires sont identiques à ceux qui ont prévalu lors des opérations de 2016, 2017 et 2018.

Le recours à la sous-traitance est basé :

- sur un principe de n'y recourir que lorsqu'un magasin ne comporte plus d'Opérateurs Logistiques Orange
- sur une offre modulable et activable au cas par cas ; 3 lots différents concernent la gestion de magasin, le transport de matériel entre magasins Orange, la réalisation d'inventaires
- sur des principes de fonctionnement avec un magasin principal pouvant livrer plusieurs points de stockage, le prestataire assurant la gestion des magasins pour lesquels nous n'avons plus d'OL Orange

Le périmètre du projet

Le présent projet concerne exclusivement les magasins de l'Unité d'Intervention Affaires.

Les évolutions des magasins de l'UI IDF Centre et de l'UI PP seront traitées dans le cadre du projet d'évolution de l'organisation de la chaîne d'approvisionnement du domaine d'intervention. Ce projet a été ouvert en information consultation au CE de la DO IDF le 13 décembre 2018. Les points de dépôt habités qui resteraient en proximité des techniciens ne feront pas l'objet d'un passage en sous-traitance sur la période 2019-2020.

Pour l'UI Affaires, le projet de transfert à la sous-traitance de ses magasins se fera dans le cadre du fonctionnement actuel, comme cela s'est fait depuis 2016.

Analyse de la CFE-CGC

La CFE CGC préconise systématiquement la conservation en interne des services assurés par OBS. La Direction souhaite s'engager une nouvelle fois vers de la sous-traitance, notre principal préoccupation devient donc la continuité de service à nos clients.

De plus, la Direction évoque la spécificité forte des métiers de l'intégration et de ce fait la diversité des marques imposant des stocks importants et parfois un relais vers des spécialistes de gestion de matériel en occasion type Itancia par exemple. Auront-ils le pouvoir de commander en urgence pour assurer un SAV ?

→ Réponse de la Direction : Ce sont les pilotes de flux en interne qui continueront d'assurer les commandes.

La connaissance du métier étant indispensable, quel garantie apporte l'entreprise qui sera retenue ?

Qui continuera à assurer le service réception ou livraison sur site ?

→ Réponse de la Direction : Le service réception/livraison sur site reste aussi en interne.

Une résolution a été votée à l'unanimité des organisation syndicales pour repasser le dossier dans un prochain CE et apporter des réponses précises et un dossier mieux construit.

Rapport d'activité T4 2018

Compte tenu d'éléments confidentiels contenus dans le rapport, nous enverrons le document uniquement sur demande par mail à :

jeanluc.pistoresi@orange.com ou laetitia.mimoun@orange.com

Regroupement de l'AE ISE sur le site de Bagnolet Eastview

Le contexte

L'agence Entreprise Ile de France Sud-Est est présente sur cinq sites : Créteil, Paris 10 Villette, Montreuil, Viry-Châtillon et Magny-le-Hongre.

L'agence compte 2952 clients Entreprises situés à l'Est de Paris, répartis dans les départements du 91-93 94-77, avec une forte concentration de clients au Nord Est de cette zone ayant pour barycentre Bagnolet.

Les métiers de l'avant-vente, vente et fonctions supports se partagent entre les sites de Créteil, Viry-Châtillon, Montreuil et Magny. Les métiers du Delivery sont présents sur le site de Paris 10 Villette.

Pour mieux répondre aux enjeux de performance, d'innovation et gagner en efficacité, il convient de regrouper les différents métiers autour du parcours clients en rapprochant sur un même site, situé à Bagnolet, les équipes de Créteil, Paris 10 Villette et Montreuil.

Les équipes de Viry et Magny n'ont pas vocation à être regroupées sur le site de Bagnolet, mais intègrent le même niveau d'exigence en termes de performance et d'innovation.

Le projet

L'ambition de la Direction est de mettre le client au cœur de notre stratégie en rapprochant les équipes autour du client, en favorisant le travail coopératif grâce à des espaces de travail modernes, innovants et adaptés à la diversité de nos métiers.

Le regroupement des équipes permettra ainsi de faciliter les échanges, la transversalité, et par conséquent les modes de fonctionnement gagneront en agilité et en efficacité.

Les différents enjeux sont axés sur 4 piliers :

- La transversalité :
 - Développer la proximité et les échanges entre les équipes
 - Fluidifier le parcours client autour de la proximité fonctionnelle • développer la coopération autour du client
 - Favoriser un fonctionnement en mode projet
- Le client :
 - Créer un pôle Est Parisien accessible et au coeur de notre parc clients
- L'innovation et le digital :
 - Favoriser la mise en place d'une organisation apprenante grâce au regroupement des métiers
 - Développer un espace de travail innovant, digital et humain
- La qualité de vie au travail :
 - Diversifier les espaces et les services pour plus de confort pour nos salariés et favoriser leur bien-être au travail.
 - Maintenir, voire développer le télétravail (domicile ou bureau satellite)

Ce projet s'inscrit dans la stratégie One DEF.

Analyse de la CFE-CGC

La CFE-CGC pose les questions suivantes :

- L'agence d'ISE depuis votre investiture a eu beaucoup de travaux d'embellissement même dernièrement. Ce projet de déménagement reste donc une surprise. Si il y a une conviction depuis quelques mois du bien-fondé du regrouper les équipes, pourquoi avoir fait ces travaux ?
- Vous évoquez les coups de loyers de Bagnolet mais le bail existant n'est-il pas global à ce jour et les coûts locatifs déjà supportés ? En clair, est-ce qu'il s'agit réellement d'un projet d'amélioration de la coopération des équipes ou une simple opération financière pour combler les étages vides de Bagnolet ?
- Vous n'êtes pas sans savoir que dès l'arrivée de bridge et son absence de transports adéquates, il a été demandé immédiatement des locaux intermédiaires (type bureau de passage) afin d'éviter les allers et retours des nomades entre deux rdv ; le territoire d'ISE est très étendu. est-ce que cela est prévu sachant que les salariés ne partent pas du site pour aller chez les clients en général.

La direction doit apporter des réponses à ces questions.
